

PAC n° 20-58090 pour la conception de lactosyl archéol sulfaté (ou LAS) et de lactosyl archéosomes sulfatés à livrer au Centre de recherche en thérapeutique en santé humaine, situé au 1200, chemin de Montréal, immeuble M-54 (Ottawa, Ontario)

1. PAC

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et organismes d'afficher un avis, pendant au moins quinze jours civils, indiquant à la communauté des fournisseurs qu'ils ont l'intention d'accorder un contrat de biens, de services ou de construction à un entrepreneur désigné à l'avance. Si aucun autre fournisseur ne présente, au plus tard à la date de clôture, un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences énoncées dans le PAC, les exigences en matière de concurrence de la politique de passation de marchés du gouvernement sont respectées. À la suite d'un avis aux fournisseurs qui n'ont pas réussi à montrer que leur énoncé de capacités satisfait aux exigences énoncées dans le PAC, le contrat peut être attribué au moyen du pouvoir d'appel d'offres électronique du Conseil du Trésor.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et satisfont aux exigences énoncées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit procéder à un appel d'offres complet, soit par le service électronique d'appels d'offres du gouvernement, soit par des moyens usuels, afin d'accorder le contrat.

Description du travail

2. Définition de l'exigence

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) requiert la mise au point et l'utilisation d'un procédé biologique pour la production d'archéosomes composés de lactosyl archéol sulfaté (LAS; 6'-sulfate- β -D-Galp-(1,4)- β -D-Glcp-(1,1)-archéol). La taille moyenne des archéosomes doit être de tout au plus 200 nm et ils doivent être composés de lactosyl archéol sulfaté (stéréo-isomère *R*).

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)

- Le fournisseur retenu doit avoir de l'expérience dans la conception de bioprocédés, du laboratoire au fermenteur, dont des capacités de production de biomasse d'archéobactéries.
- Le fournisseur retenu doit avoir la capacité d'extraire les lipides du noyau archée de la biomasse d'archéobactéries.
- Le fournisseur retenu doit avoir de l'expérience en chimie synthétique et des capacités de synthèse de lactosyl archéol sulfaté à partir d'archéol.
- Le fournisseur retenu doit posséder l'expérience et les capacités nécessaires à la formulation de liposomes.
- Le fournisseur sélectionné doit avoir les capacités nécessaires pour augmenter l'échelle du bioprocédé.
- Le fournisseur sélectionné doit disposer de capacités de conception analytique.

4. Justification pour le fournisseur prédéterminé

BioVectra Inc. est la seule entreprise au Canada qui possède l'expérience et l'équipement nécessaires pour effectuer ce travail. Le CNRC doit collaborer avec des entreprises canadiennes en raison des difficultés liées aux expéditions transfrontalières dans le contexte de la pandémie actuelle, surtout en ce qui concerne les produits à base de lipides en raison de la forte demande de vaccins contre le SRAS-CoV2 à base d'ARN et d'ADN. Depuis le début de la

pandémie (mars 2020), le CNRC a communiqué avec de nombreuses entreprises canadiennes pour déterminer si elles pouvaient produire des lactosyl archéosomes sulfatés pour nous. Il s'agit d'un processus complexe en plusieurs étapes : pour ce faire, elles doivent d'abord cultiver des archéobactéries dans une installation de fermentation, isoler le noyau lipidique de l'archéol, ajouter chimiquement un groupe de saccharides, puis formuler le résultat en liposomes. Par conséquent, plusieurs ensembles de compétences clés sont nécessaires pour mener à bien le procédé. Nous exigeons également que le fournisseur soit en mesure de développer suffisamment le procédé pour la conception subséquente de BPF. Nous n'avons pu trouver qu'une seule entreprise canadienne (Biovectra) possédant l'expérience, l'équipement et la capacité globale nécessaires pour faire ce travail pour nous. D'autres entreprises ont indiqué qu'elles pourraient produire une version entièrement synthétique (c.-à-d. produite chimiquement), mais cette version ne serait pas équivalente, puisque, contrairement au stéréo-isomère *R* à 100 % généré par le bioprocédé, une version synthétique est moins pure et donc beaucoup plus difficile à caractériser pour un usage clinique.

En résumé, Biovectra est la seule entreprise qui offre le processus entièrement biologique nécessaire pour créer le produit désiré.

5. Exception au *Règlement sur les marchés de l'État*

Les exceptions suivantes au *Règlement sur les marchés de l'État* sont invoquées pour ce marché en vertu de l'alinéa 6d) – « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

6. Période du contrat proposé ou date de livraison

- Le contrat de service concerne une exigence pour un an. Le CNRC peut choisir d'avoir des besoins futurs de portée similaire pour quatre années supplémentaires.

7. Estimation des coûts du projet proposé

Le niveau d'effort pour ce contrat est estimé à jusqu'à 410 000 \$, en sus des taxes applicables, et, pour les contrats futurs, jusqu'à 2 millions de dollars.

8. Nom et adresse du fournisseur préidentifié

BIOVECTRA INC

11 AVIATION AVENUE

CHARLOTTETOWN, PEI

C1E 2E6

9. Droit des fournisseurs de soumettre un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui se considèrent comme entièrement qualifiés et disposés à fournir les biens et services décrits dans le présent avis peuvent présenter un énoncé de

capacités par écrit à la personne-ressource mentionnée dans le présent avis au plus tard à la date de clôture du présent avis. L'énoncé de capacités doit montrer clairement comment le fournisseur satisfait à toutes les exigences énoncées.

10. Date limite pour la présentation d'un énoncé de capacités

- Le 28 décembre 2020 14 h, heure de l'Est

11. Demandes de renseignements et présentation de l'énoncé de capacités

Personne-ressource : Steve Cassidy

Téléphone : 613-299-2722

Courriel : Steve.Cassidy@nrc-cnrc.gc.ca